

La Ville de Rouyn-Noranda est à la recherche d'une personne intéressée à occuper le poste de :

TECHNICIEN À LA COMPTABILITÉ 3 (COMPTABILITÉ GÉNÉRALE)

ROUYN-NORANDA EN SURVOL

Capitale régionale d'une des régions les plus jeunes du Québec, un des principaux centres urbains au nord de Montréal, 18^e ville en importance au Québec, Rouyn-Noranda est une ville de contrastes et de paradoxes, à la fois rurale et urbaine. Sa population de 42 180 habitants (janvier 2017) est dispersée sur un territoire de 6 637 km². Ses vocations commerciales et industrielles côtoient une richesse culturelle effervescente et un pôle majeur de recherche et d'enseignement.

Caractéristique importante : la Ville de Rouyn-Noranda est aussi une MRC, et à ce titre, elle remplit les mandats et les obligations dévolus aux MRC. À ce titre, 12 bureaux de quartiers sont répartis sur le territoire au service de la population rurale.

ROLE

Sous la supervision de la chef comptable et assistante trésorière, le titulaire s'assure de maintenir à jour la charte comptable et les différents modèles d'états financiers, crée les postes budgétaires et donne les accès aux postes requis par les usagers. Il prépare et comptabilise toutes les écritures afférentes à la rémunération. Il effectue la saisie et la conciliation des écritures de fin de mois. Il effectue la comptabilisation et le suivi des vacances courues à payer, des allocations des élus et des avantages sociaux futurs. Il effectue des analyses comptables, concilie différents postes de bilan et prépare différentes écritures. Il exécute divers travaux dans le cadre de la préparation du budget annuel. Il prépare et analyse divers dossiers dans le cadre des travaux de vérification annuelle.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un DEC en administration, option finance, en comptabilité et gestion ou l'équivalent.
- Posséder plus d'un an d'expérience pertinente à l'emploi.
- Avoir de l'expérience dans la préparation d'états financiers et d'analyse de coût.
- Démontrer une grande aisance avec la suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook) et dans un environnement informatisé.
- Avoir travaillé avec un logiciel intégré dans le domaine des finances sera considéré comme un atout.
- Avoir de l'expérience dans les comptes payables sera considéré comme un atout.

PROFIL

- Avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse et un souci du détail.
- Être autonome, polyvalent et être capable de travailler sous pression.
- Avoir de la facilité pour le travail d'équipe.
- Être habile à travailler selon des procédures établies.
- Être capable de respecter des échéanciers parfois serrés.
- Faire preuve de confidentialité.
- Être à l'aise de travailler dans une aire ouverte.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce poste est régi par la convention collective du SFCP, section locale 4483, et les conditions de travail y sont établies selon cette convention collective. Le taux horaire à l'embauche est fixé à 24,39 \$.

Pour la période d'octobre à mars, l'horaire de travail est établi sur un horaire de cinq (5) jours de sept (7) heures par jour, soit trente-cinq (35) heures par semaine. Pour la période d'avril à septembre, l'horaire de travail est établi à trente (30) heures par semaine réparties sur quatre (4) jours de sept heures et demie (7.5) par jour. La semaine de travail établie par l'employeur sera du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi.

Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné de vos attestations d'études, **au plus tard le 5 octobre 2017**, à :

Concours N° 2017-41 – Technicien à la comptabilité 3

Comité de sélection

Ville de Rouyn-Noranda, C. P. 220

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3

Télécopieur : 819 797-7120 | Courriel : offreemplois@rouyn-noranda.ca

Les membres des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics sont encouragés à postuler. Nous remercions les personnes qui voudront bien nous faire parvenir une offre de service, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées en entrevue.